



**DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
EN SEANCE DU 24 JUIN 2024 (article L 2121-25 du CGCT).**

Le quorum ayant été atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

N° DE DELIBERATION	OBJET	SENS DES VOTES		
		POUR	CONTRE	ABS.
052_2024	Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »	24		
053_2024	Liquidation du syndicat intercommunal de gestion du relais d'assistantes maternelles « les collines » - Reprise des résultats 2023 sur le budget primitif de la commune	24		
054_2024	Modification de la liste des emplois permanents du personnel municipal	24		
055_2024	Désignation d'un délégué au sein de l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	24		
056_2024	Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales pour la période 2024-2027	24		
057_2024	Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil « Lei Cigaloun »	24		
058_2024	Approbation de la mise à jour du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement	24		
059_2024	Approbation du règlement de fonctionnement des études surveillées	24		
060_2024	Cession de parcelle appartenant à la commune	24		
061_2024	Désaffectation et déclassement du domaine public et transfert dans le domaine privé communal. Modification de la délibération n°2779 du 02.02.1998	24		
062_2024	Garantie d'emprunt accordée à Logis Méditerranée pour la résidence « Le Colombier »	24		
063_2024	Actualisation de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)	24		

Peypin, le 24.06.2024

Le Maire,  
Frédéric GIBELLOT

